

Fiche de poste Evalueur Psychologue (F/H)

NATURE DU POSTE

Poste : Evalueur (H/F)
Cadre d'emploi : Psychologue – Catégorie A
Agent contractuel (CDD 3 ans renouvelable)
Temps plein
Poste télétravaillable : oui
Management d'équipe : non
Lieu de travail : MDPH 75 - 69 rue de la Victoire - 75009 PARIS
Prise de poste souhaitée : septembre 2026

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

La MDPH est le guichet unique et le centre ressources pour les Parisiennes et Parisiens en situation de handicap. Elle assure les missions d'information, d'accueil, d'évaluation des besoins de compensation, d'attribution des prestations, d'orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle. Près de 200 000 Parisiens et Parisiennes ont un droit ouvert à la MDPH de Paris.

La MDPH compte près de 160 agents et agentes réparties en 3 pôles (Pôle Accueils et Communication, Pôle Instruction des Droits et le Pôle Evaluation) et une administration générale.

Le Pôle Accueils et Communication (PAC) a comme mission principale d'informer, de simplifier et d'accompagner le parcours de l'utilisateur pour lui faciliter l'accès aux droits. Il regroupe une vingtaine d'agents et d'agentes répartis entre les services accueils, numérisation et le centre ressources.

Le Pôle Instruction des Droits (PID) vérifie que les dossiers adressés à la MDPH sont complets et recevables administrativement et assure le suivi administratif des demandes et des courriers des usagers. Il prépare les réunions de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Le Pôle Évaluation (PE) assure l'évaluation des besoins de compensation des personnes en situation de handicap, dans le respect de leur projet de vie, et élabore les propositions de réponses en fonction des critères réglementaires en vigueur.

DESCRIPTION DU SERVICE

Le Pôle Evaluation (PE) assure l'évaluation de l'ensemble des demandes et attentes des usagers en situation de handicap, dans le respect de leur projet de vie et élabore les propositions de réponses en fonction des critères réglementaires en vigueur. Le pôle participe à la mise en œuvre des politiques relevant de son domaine d'attribution.

Le.e psychologue exerce ses missions dans le cadre de l'unité prestation de compensation du handicap (PCH). Cette unité, composée d'évaluateurs paramédicaux et travailleurs sociaux, et de secrétaires médico-sociales, est chargée de l'évaluation des dossiers de demandes des enfants et des adultes concernant la PCH.

MISSIONS

Sous l'autorité de la Responsable du Pôle Evaluation et du médecin Coordonnateur
Sous l'autorité de la coordonnatrice et de la coordonnatrice adjointe de l'Unité Prestation de Compensation du Handicap (PCH) :

- **Evaluation globale des besoins de compensation des enfants et adultes en situation de handicap au regard de leur projet de vie/ attentes exprimées et de leur environnement :**
 - Evaluation des demandes de prestation de compensation du handicap (PCH)
 - Evaluation de l'ensemble des demandes et droits auxquels l'usagère ou l'utilisateur peut prétendre

A l'issue de cette évaluation, élaboration d'un plan personnalisé de compensation.

Cette évaluation s'appuie sur la réglementation en vigueur et est conduite à l'appui d'outils méthodologiques d'évaluation et de l'outil informatique.

Cette évaluation peut être menée de manière autonome, ou, si nécessaire en équipe pluridisciplinaire (binôme ou équipe élargie pour les situations les plus complexes). Elle peut être conduite sur pièces, ou nécessiter de prendre contact avec l'utilisateur, son entourage, les partenaires identifiés. Certaines évaluations impliquent l'organisation d'un entretien par téléphone, sur site ou d'une visite à domicile.

- **Présentation des dossiers évalués auprès de l'instance décisionnelle, la CDAPH, ainsi que des instances préparatoires.**
- **Repérage des situations complexes** (avec orientation médico-social non satisfaite) susceptibles de donner lieu à l'élaboration d'un plan d'accompagnement global (PAG). Présentation des situations en équipe pluridisciplinaire.
- **Pilotage des PAG.**

PROFIL

- Connaissance de législation et de la réglementation concernant le champ du handicap
- Expérience souhaitée auprès d'enfants et/ou secteur psychiatrique
- Une expérience dans le secteur médico-social serait un atout
- Maîtrise des techniques de communication écrite et orale
- Technique de conduite d'entretiens avec les usagers
- Maîtrise et utilisation de l'outil informatique (traitement de texte, messagerie électronique intranet, internet).

AVANTAGES

- 25 jours de congés annuels + 24 jours de RTT (au prorata de la présence et de la quotité de travail)
- Horaires flexibles avec des plages fixes
- Télétravail possible à hauteur de 2 jours par semaine
- Remboursement des abonnements de transport domicile-travail à hauteur de 75%
- Participation employeur à la mutuelle et prévoyance
- Restauration d'entreprise
- Œuvres sociales personnel territorial – CNAS
- Formation continue et accès aux formations du CNFPT
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne-Temps au bout d'1 an de présence

La MDPH accompagne les agentes et agents en situation de handicap. Elle met en place des aménagements à toutes les étapes de leur carrière et quelles que soient les particularités de leur poste.

CONTACT

Envoyer **CV et lettre de motivation** conjointement par mail à clemence.godfroy@mdph.paris.fr et sandrine.lopes@mdph.paris.fr.